



TIJARIS



LE MAGAZINE DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET INTRA-OCI

PUBLIE PAR LE CENTRE ISLAMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE - NUMERO 173, MAI - AOUT 2023



Dossier spécial :
L'émancipation des
femmes, une nécessité
en termes de croissance
économique.



La CEDEAO, un espace
économique prometteur



L'intégration africaine et le défi
de la sécurité alimentaire

Les économies du Golfe se lancent
dans la métavers.

Le Nigeria assure en partie son autosuffisance dans le secteur
énergétique et relance son industrie

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (C.I.D.C),

dont le siège est à Casablanca (Maroc), constitue un instrument privilégié de promotion des échanges commerciaux des Etats Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.



Il a pour objectifs de :

- Encourager le développement des échanges commerciaux réguliers entre les Etats Membres ;
- Promouvoir les investissements visant le développement des échanges commerciaux ;
- Contribuer à la promotion des productions des Etats Membres et favoriser l'accès aux marchés extérieurs ;
- Promouvoir l'information commerciale ;
- Assister les Etats Membres dans le domaine de la promotion commerciale et des négociations commerciales internationales ;
- Assister les entreprises et les opérateurs économiques.

L'action du C.I.D.C s'articule autour de six axes principaux :

PROMOTION COMMERCIALE

- Encourager les contacts entre les hommes d'affaires des Etats Membres ;
- Assurer la promotion des productions des Etats Membres notamment par la tenue régulière de la Foire Islamique et par l'organisation d'expositions et salons spécialisés ;
- Assister les Etats Membres dans la création et l'organisation de Centres de Promotion des Exportations.
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux Etats Membres en matière de promotion Commerciale.

INFORMATION COMMERCIALE

- Collecter et diffuser les données commerciales ;
- Développer des bases de données commerciales accessibles à distance ;
- Assister les Etats Membres dans la création et l'organisation de Centres de Documentation et de réseaux d'Information Commerciale.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

- Encourager les investissements intra-OCI ;
- Promouvoir les investissements étrangers dans les Etats Membres de l'OCI ;
- Encourager le partenariat entre les opérateurs économiques des Etats Membres ;
- Assurer des services de conseil et d'expertise aux Etats Membres en matière de promotion des investissements particulièrement ceux tournés vers l'exportation

ETUDES ET RECHERCHES

- Publier un Rapport Annuel sur le commerce inter-islamique ;
- Mener des études sectorielles concernant les produits et les marchés ;
- Etudier les voies et moyens susceptibles d'atténuer les obstacles au commerce entre les Etats Membres.

FORMATION

- Organiser des séminaires et des stages de formation
- Aider les Etats membres à créer un corps d'experts dans les divers domaines du développement commercial.

NEGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

- Assister les Etats Membres dans les négociations commerciales ;
- Préparer et organiser les négociations commerciales intra-OCI .

ÉDITORIAL



LE LIBRE-ÉCHANGE INTRA-OCI, UN CHEMIN PROMETTEUR AVEC UN GRAND POTENTIEL DE CROISSANCE

Le dernier rapport de l'OMC, sur le Commerce mondial, révèle qu'au cours des 30 dernières années, le nombre d'Accords Commerciaux Régionaux (ACR) a plus que quadruplé, avec aujourd'hui plus de 355 ACR en vigueur. La Zone OCI n'échappe pas à la règle. En effet, l'OCI s'est aussi assignée comme objectif, la mise en œuvre d'une Zone de Libre Echange entre les Etats Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.

L'importance de la mise en place d'une zone de libre-échange intra-OCI, n'est pas à démontrer. En effet, nul doute que celle-ci constitue en soi un outil juridique ambitieux pour instaurer plus de transparence au niveau du cadre réglementaire afférent au commerce et à l'investissement ; et tracer les jalons d'une intégration économique poussée, surtout dans le volet lié au commerce des produits et services et les investissements.

Toutefois, force est de constater que la part des échanges commerciaux intra-OCI dans le commerce extérieur global des Etats Membres n'a pas dépassé les 19% en 2022, alors que cette même part atteint des niveaux très élevées pour ce qui est de l'Union européenne atteignant pas moins de 80 % au Luxembourg et 79,7% en République Tchèque. Ceci montre que plusieurs facteurs continuent à peser lourdement sur le développement du commerce et du partenariat intra-OCI parmi lesquels : l'environnement réglementaire assez contraignant, l'éloignement géographique et son implication sur le coût de la logistique ou encore, la spécificité des marchés, en termes de normes obligatoires et des circuits de distributions.

A ce titre, la multitude des accords commerciaux préférentiels sous régionaux dans l'espace OCI, constitue une variable qui ne doit pas être négligée dans le cadre de ce processus de mise en place de cette zone de libre-échange. Les projets d'intégration sous régionaux sont certes dictés par le souci de construire un avenir économique commun entre les pays voisins. Néanmoins de tels projets constituent de véritables atouts pour un espace OCI économiquement intégré avec un cadre juridiques encourageant les échanges commerciaux et d'investissements entre les pays de la zone, d'autant plus que, les différentes crises que ce soit la récente pandémie de Covid 19 ou la guerre en Ukraine ne laissent personne indifférent à l'égard des possibilités d'un regain de mesures protectionnistes.

L'application effective de l'Accord de libre-échange intra OCI par l'ensemble des Etats Membres demeure une étape incontournable dans le processus d'intégration économique de cette zone. Parallèlement, les actions promotionnelles favorisant le commerce et le partenariat entre les pays islamiques devront être renforcées pour contribuer à la réalisation de l'objectif d'atteindre 25% du commerce global des pays membres, du Plan d'Action decenal 2016-2025 de l'OCI. Le rôle du CIDC est crucial à cet égard ; d'où la nécessité de soutenir ses programmes d'actions qui se fixent comme objectif le développement du commerce et du partenariat entre les pays islamiques frères.

Pour conclure, la concrétisation de la zone de libre-échange OCI, reste tributaire de l'importance des flux commerciaux inter-pays. La libre circulation des biens et des services et la levée de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires ne pourrait être faisable que si les pays membres sont rassurés que le manque à gagner, côté budgétaire, sera compensé par une dynamique conséquente du commerce et des investissements au sein de cette zone porteuse de beaucoup de potentialités économiques.

Latifa Elbouabdellaoui
Directrice Générale du CIDC

TIJARIS

ISSN 0651 - 1578

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Mme Latifa EL Bouabdellaoui

COMITÉ ÉDITORIAL

Mme Latifa El Bouabdellaoui
M. Mamoudou Bocar Sall
M. Charif El Hamraoui

COMITÉ DE RÉDACTION

Mme Aminata Thiam
Mme Kadiatou Diallo
M. Abdelaziz Alami
M. Saad Macil
M. Ismail Taqui

CONTACT

CENTRE ISLAMIQUE POUR LE
DEVELOPPEMENT DU
COMMERCE (CIDC)

Complexe Commercial des Habous
Boîte Postale : 13445
Casablanca 2000 - Maroc
Tél: 0522314974
Fax: 0522310110
E-mail: icdt.oic@icdt.org
Site web : www. icdt-oic.org



SOMMAIRE

Lancement des certificats ePhyto au Nigéria.....	5
Réunion Annuelle d'Investissement (AIM).....	6
Participation du CIDC aux assemblées générales de la BID.....	7
Le CIDC participe à la semaine culturelle de l'OCI.....	8
Le volume des échanges entre Oman et la Turquie atteint 2 milliards de dollars en 2022.....	9
Les économies du Golfe se lancent dans la métavers.....	10
Le Nigeria assure en partie son autosuffisance dans le secteur énergétique et relance son industrie.....	12
Neo Motors et Namx : un virage historique pour le secteur automobile marocain.....	14
Le Turkménistan exporte dorénavant de l'électricité vers le Pakistan.....	15
Une appréciation de la première réunion pionnière sur l'« Activité culturelle de la jeunesse de l'OCI » en Indonésie.....	16
DOSSIER SPECIAL FEMMES :	
- L'Émancipation économique des femmes	
- Au Bangladesh, éducation et micro crédit	
- L'Émancipation Économique des Femmes dans les pays africains de l'OCI : Un Chemin vers l'Autonomie Financière.....	18
Le Pakistan sur le point d'attirer 20 MM USD d'investissements dans le secteur informatique.....	25
Entretien avec Oualid Loukil, DGA du Groupe Loukil, Tunisie.....	26
L'intégration africaine et le défi de la sécurité alimentaire.....	28
La CEDEAO, un espace économique prometteur.....	32
L'Indonésie et la Malaisie signent une mise à jour de l'accord sur le commerce frontalier.....	34
OCI AGENDA	35

LANCEMENT DES CERTIFICATS e-PHYTO AU NIGÉRIA



C'est une nouvelle ère qui s'annonce dans le processus de facilitation des échanges commerciaux du Nigéria qui vient de procéder au lancement officiel des certificats ePhyto. Le géant africain, qui veut développer son secteur d'exportation agricole, entend faciliter la tâche à ses partenaires qui mettaient du temps à obtenir un certificat phytosanitaire.

Fruit d'une étroite collaboration entre le Ministère fédéral de l'industrie, du commerce et de l'investissement, le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (l'Alliance) et la Nigeria Agricultural Quarantine Service (NAQS), ce nouveau système d'ePhyto remplacera en effet les procédures manuelles actuelles qui jusqu'ici freinaient considérablement du fait d'une certaine complexité administrative.

L'objectif principal de la mise en œuvre de la solution ePhyto est de faciliter le commerce international des végétaux et des produits végétaux en fournissant une plateforme normalisée, sécurisée et facilement accessible pour la certification phytosanitaire, de réduire les obstacles liés au commerce, d'améliorer l'accès aux marchés pour les exportateurs, d'augmenter les opportunités économiques et de croissance du pays et de renforcer les mesures de contrôle phytosanitaire.

Le projet se concentrera sur le sud-ouest du Nigeria, couvrant cinq États fédéraux à l'origine de 50% des exportations agricoles du pays, avant son extension au reste du pays.

Le CIDC pour sa part, entend maintenir son soutien au renforcement de la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI et la République fédérale du Nigéria.

40^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIDC

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) a tenu le 29 mai 2023 à Rabat, la 40^{ème} Session Ordinaire de son Conseil d'Administration, sous la présidence de M. Youssef Zahoui, représentant du Ministère du Commerce et de l'Industrie du Royaume du Maroc joints par Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice Générale du CIDC et de M. Nagui Jabbarov, Directeur Général du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI.

Cette 40^{ème} Session a enregistré la présence de l'ensemble des membres dudit conseil à savoir le Royaume d'Arabie Saoudite, la République Populaire du Bangladesh, la République du Cameroun, la République de Côte d'Ivoire, la République d'Indonésie, le Royaume du Maroc, la République Fédérale du Nigéria, la République Islamique du Pakistan et la République Tunisienne.

Les échanges ont essentiellement porté sur la nouvelle stratégie du Centre axée sur quatre programmes d'actions à savoir : la facilitation du commerce, la promotion du commerce et des investissements, l'intelligence économique et le renforcement des capacités institutionnelles et des MPME. L'accent a été mis également sur la coopération instaurée entre le CIDC et ses partenaires régionaux et internationaux.

Ces quatre axes, visent à aider les pays de l'OCI à bénéficier des opportunités de commerce et d'investissement offertes par les marchés des 57 États membres.

Le plan d'action 2024 du CIDC a également été présenté à cette occasion et a été adopté par le conseil.



RÉUNION ANNUELLE D'INVESTISSEMENT (AIM), ABU DHABI, EMIRATS ARABES UNIS.



En marge de la Réunion Annuelle d'Investissement (AIM) qui s'est tenue du 8 au 10 mai 2023 à Abu Dhabi, le CIDC représenté par sa Directrice générale, Mme Latifa Elbouabdellaoui, a pris part à la Conférence des Agences de Promotion des Investissements (API) des PMA organisée par l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA) sur le thème : "Autonomiser et transformer les opérations des API dans les PMA". Une occasion saisie par le centre pour rappeler l'importance de promouvoir les investissements intra-OCI et de présenter les conclusions du rapport élaboré en partenariat avec la BID sur la situation des flux d'investissement dans la zone de l'OCI, le climat d'investissement et les opportunités existantes.

LE CIDC PROMET À KAZAN LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE.

Le Forum Kazan 2023 a mis l'accent sur les "questions liées à la coopération médiatique entre la Russie et le monde islamique au service des questions de développement économique". L'événement, qui s'est tenu du 18 au 20 mai dans la capitale du Tatarstan, avait pour objectif de renforcer les liens commerciaux, économiques, scientifiques, techniques, sociaux et culturels entre la Russie et les pays membres de l'OCI. Elle s'est déroulée en plusieurs sessions dont un panel de haut niveau sur "le rôle des médias comme moteur du développement durable et du partenariat écono-

mique" et « les pratiques des mesures pour renforcer les partenariats avec les médias au niveau international ». Les discussions ont également porté sur les questions et les défis des médias dans la promotion des valeurs de paix et de tolérance dans le monde. Prenant part à cette rencontre, le CIDC, est revenue sur l'importance des médias dans le renforcement de la coopération entre les pays musulmans et leurs partenaires. En marge de sa participation au forum Kazan 2023, la Directrice Générale du centre, Mme Latifa ElBouabdellaoui a tenu une réunion de travail avec le

Une présentation du programme de renforcement des capacités des API en cours de déploiement par le CIDC a aussi été faite à cet effet.

Les discussions du panel organisées par la WAIPA, la BID et l'OMC avaient pour but de soutenir et d'affiner la stratégie des Agences de Promotion des Investissements (API) dans leur engagement avec le secteur privé, de la phase d'attraction à la phase de facilitation et de suivi des investissements.

En marge du panel, une cérémonie de signature d'un protocole d'entente (MoU) a également eu lieu entre Mme Latifa Elbouabdellaoui, Directrice générale du CIDC, et M. Ersahin Ismail, Directeur général et PDG de WAIPA, établissant le cadre de coopération entre les deux institutions à l'avenir.

Ministre du commerce et de l'économie de la République du Tatarstan, M. Oleg Korobchenko. Les discussions entre les deux autorités ont essentiellement porté sur les possibilités de coopération entre le CIDC et la République du Tatarstan, dans la promotion du commerce et de l'investissement.



PARTICIPATION DU CIDC AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA BID.

La Banque Islamique de Développement a tenu le 10 mai dernier sa 48ème réunion annuelle à Djeddah.

Prenant part à la session traitant de la nécessité de débloquer le potentiel des pays membres en termes d'industrie Halal, le CIDC a fait part de ses nombreux programmes développés à ce titre tels que le panel sur la coopération en matière de certification halal, les ateliers sur la certification halal, l'édition d'un rapport annuel sur l'économie halal de l'OCI, la conception d'une plateforme interactive pour le tableau de bord halal de l'OCI.

Outre ces échanges ; la Directrice générale du CIDC, Mme Latifa El Bouabdellaoui a tenu une réunion bilatérale avec le Dr Rola Dashti, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale. Elle a également rencontré M. Amer Bukvic, Directeur général

par intérim de la pratique mondiale et du partenariat de la Banque Islamique de Développement.

Des rencontres fructueuses avaient pour principal objectif de collaborer sur la facilitation des échanges et la promotion des investissements et le développement halal au profit des pays membres de l'OCI notamment, sur les événements liés à la promotion du commerce et des investissements pour le développement des PME et l'autonomisation des femmes dans les pays arabes.



ATELIER SUR L'ACCORD DE FACILITATION DES ECHANGES (AFE) EN GUINÉE.



La République de Guinée a accueilli un atelier national d'assistance technique sur la mise en œuvre des mesures de la catégorie C de l'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) de l'OMC. Organisé par le CIDC, en partenariat avec la CNUCED et la Banque mondiale, cet atelier, destiné aux membres du Comité National de la facilitation des échanges dont les administrations publiques et les opérateurs privés avait pour principal objectif d'évaluer la mise en œuvre de l'AFE et de définir les dates définitives de mise en œuvre des mesures de la catégorie C ainsi que les besoins en assistance technique et financière pour la mise en œuvre de chaque mesure.

La Guinée avait en effet ratifié l'Accord de Facilitation des Échanges (AFE) de l'OMC le 24 octobre 2019 et présenté ses notifications de catégorisation auprès de l'OMC le 13 février 2020. Un délai supplémentaire pour communiquer les dates définitives pour les dispositions de la catégorie C avait été requis le 29 juillet 2022, conformément à l'article 16-3 de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et l'échéance de la notification avait ainsi été prolongée jusqu'au 22 juin 2023.

Les participants ont passé en revue les articles de l'AFE, tout en discutant des contraintes à la mise en œuvre de l'Accord en République de Guinée ainsi que des possibilités de la définition des nouvelles dates définitives de mise en œuvre des mesures de la catégorie C à notifier à l'OMC.

LE CIDC PARTICIPE À LA SEMAINE CULTURELLE DE L'OCI (OCI-CA-2023) EN INDONESIE.



Mme Latifa Elbouabdellaoui, directrice générale du CIDC, a participé à l'activité culturelle de l'Organisation de la coopération islamique (OCI-CA) 2023 qui s'est déroulée en Indonésie du 7 au 14 juillet 2023 sous le thème "Embrasser la diversité et l'harmonie pour une société future plus brillante"

L'OIC-CA 2023 a mis en évidence la diversité culturelle qui caractérise le plus grand pays musulman du monde. L'objectif général de cet événement était de construire une société future plus brillante, caractérisée par la diversité, l'inclusivité et l'harmonie., et de promouvoir les valeurs et les principes communs des États membres de l'OCI.

Cet événement fut également l'occasion pour les délégués de visiter la nouvelle capitale nationale (IKN) Ibu Kota Negara (IKN). Faisant partie intégrante de la vision 2045, IKN est construite avec comme valeur première, l'existence d'une identité nationale commune en mesure de changer l'orientation du développement pour devenir plus centrée sur l'Indonésie et accélérer la transformation économique du pays.

En marge des activités de l'OCI-CA 2023, Mme Latifa El Bouabdellaoui, Direc-

trice Générale du CIDC, a saisi l'occasion pour mener plusieurs réunions distinctes auprès du Fish Quarantine Center (FQIA), du Chef de la division de la recherche économique et industrielle au ministère des entreprises publiques, de la Bank Syariah Indonesia et la Chambre indonésienne de commerce et d'industrie (Kadin)

En effet, associé au projet actuellement entrepris par l'Alliance et le FQIA pour soutenir la formation et le renforcement des capacités. Mme Latifa a exprimé le souhait d'en savoir plus sur l'impression de la FQIA concernant le projet actuel, ses progrès et ce que la FQIA attend à l'avenir et s'il y a d'autres besoins du Ministère des Affaires Maritimes et de la Pêche dans le domaine de la facilitation du commerce.

Le CIDC a également exprimé la volonté du CIDC d'organiser des forums d'investissement et des réunions B2B au profit des hommes d'affaires indonésiens afin de favoriser les partenariats commerciaux.

LE CIDC PROMeut À KAZAN LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme visant à permettre aux femmes d'accéder aux marchés internationaux des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), en coopération avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce de le Royaume du Maroc, le Département de Coopération et de Développement des Capacités de la Banque Islamique de Développement, l'Association Marocaine des Exportateurs et le Bureau de Facilitation du Commerce au Canada (TFO CANADA), une formation sur l'accès aux marchés et la gestion des chaînes de valeur au profit des femmes entre-

preneurs et coopératives des pays arabes membres de l'Organisation de la coopération islamique, du 17 au 21 juillet 2023 à Casablanca, Royaume du Maroc.

Cet atelier de formation visait à permettre aux petites et moyennes entreprises féminines d'accéder aux marchés internationaux et régionaux et d'améliorer la gestion de leurs chaînes de valeur, en développant les compétences des participantes dans le domaine du commerce international et de la stratégie de marketing numérique, ce qui débouchera sur une augmentation du volume des échanges commerciaux et des investissements entre les États arabes membres de l'Organisation

de coopération islamique, en créant des partenariats entre les participants et en les sensibilisant aux possibilités offertes par le marché des pays de l'Organisation de coopération islamique.

Cet atelier a vu la participation de 36 participants venus de 6 pays arabes membres de l'Organisation de la Coopération Islamique.



LE VOLUME DES ÉCHANGES ENTRE OMAN ET LA TURQUIE ATTEINT LES 2 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2022

La Türkiye occupe aujourd'hui le rang de puissance régionale qui de par la compétitivité de ses produits, a su conquérir le monde. Tandis qu'Oman, fort de sa diplomatie économique, dispose d'un emplacement géostratégique idéal qui en fait une plaque tournante du commerce mondiale.

C'est à ce titre-là, que les échanges commerciaux entre les deux pays ne cessent de croître pour atteindre les 2 milliards de dollars en 2022.

En effet, en croissance depuis 2017, le total des importations omanaises en provenance de la Türkiye s'élevait à 465 millions de dollars, le total des exportations omanaises vers la Türkiye s'élevait à 1,58 milliard de dollars.

Celles-ci concernent principalement les engrais, l'aluminium, le fer et ses dérivés, les matières plastiques et les produits chimiques inorganiques pour ce qui est des importations turques de produits omanais.

Pour ce qui est des exportations turques en direction d'Oman, ces dernières sont composées essentiellement de meubles et mobilier médico-chirurgical, de lait et dérivés, d'appareils et engins mécaniques et enfin de préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait.

Toutefois, les relations bilatérales entre les deux pays ne se cantonnent pas aux simples échanges commerciaux mais vont au-delà. En effet, plusieurs travaux sont en cours pour établir une zone industrielle turque dans la zone économique spéciale de Duqm, qui générera des emplois, des revenus et des produits destinés à l'exportation vers les économies des deux pays.

L'environnement d'investissement stimulant fourni par le Sultanat d'Oman, qui donne la priorité au développement des activités commer-



ciales et industrielles non pétrolières, à cet égard, su séduire le secteur privé turque. Il en est de même pour l'existence de nombreux ports omanais qui se distinguent par un emplacement stratégique et une proximité avec les marchés d'Asie du Sud et d'Afrique de l'Est.

Cette tendance à l'investissement est d'autant plus encouragée par la présence de 35 sociétés turques opérant dans le Sultanat d'Oman dans le secteur des contrats et de l'ingénierie, après avoir mis en œuvre des projets d'une valeur de 7 milliards de dollars par le passé. Beaucoup de ces sociétés sont encore en activité, et continuent à répondre à des appels d'offres pour mettre en œuvre de nouveaux projets.

En termes touristiques, le nombre de touristes omanais venant en Turquie est en constante augmentation avoisinant les 130 000 en 2022, ce qui tend vers une annulation de la nécessité de visas pour les deux pays. A ce titre, une

demande a été soumise et elle devrait être approuvée avant la fin de l'année 2023.

L'autre élément phare de cette entente reste l'accord d'achat de gaz naturel signé en Février 2023 par les deux pays, dernier d'une série de petits pas montrant l'intérêt d'Ankara et de Mascate pour l'amélioration de leurs relations bilatérales. L'accord étant le résultat d'efforts mutuels visant à développer la coopération énergétique entre les deux pays.

En effet, Oman LNG a signé un accord à long terme avec la société publique turque d'énergie BOTAS Petroleum Pipeline Corporation pour la fourniture de 1,4 milliard de mètres cubes de gaz naturel liquéfié par an dans le cadre d'un contrat de 10 ans débutant en 2025. Toutefois, bien que l'accord soit valable pour 10 ans, il pourrait être prolongé si les conditions sont favorables d'après les propos rapportés du ministre turc de l'énergie et des ressources naturelles, Fatih Donmez.

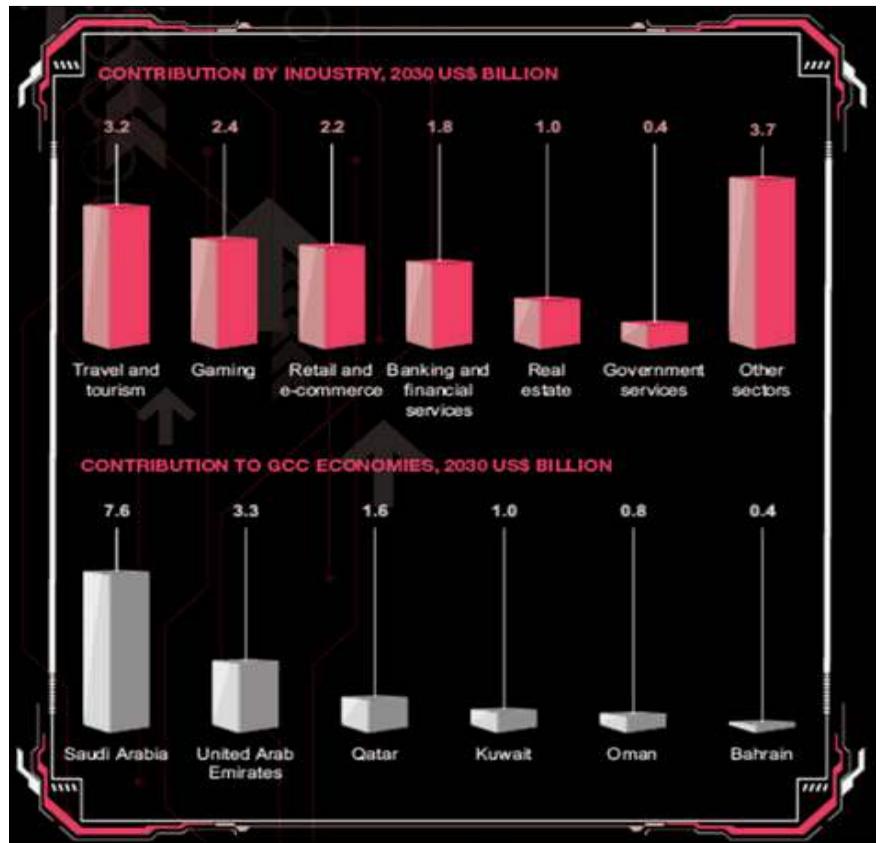
LES ÉCONOMIES DU GOLFE SE LANCENT DANS LA MÉTAVERS.

Selon le dernier rapport de Strategy & Middle East, qui fait partie du réseau PwC, la contribution potentielle du métavers aux économies du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) pourrait être d'environ 15 milliards de dollars par an d'ici 2030, dont 7,6 milliards de dollars en Arabie saoudite et 3,3 milliards de dollars aux Émirats arabes unis. Les projections ont évalué la croissance des technologies, des plateformes, du matériel et des logiciels qui les composent, ainsi que la contribution économique des nouvelles applications métavers telles que la création de contenu, les achats, etc.

La spécificité du métavers réside dans le fait qu'il ne s'agit ni d'un lieu ni d'une technologie. Il s'agit plutôt de la dernière étape du développement de l'interface homme/ordinateur, conçue pour créer une expérience simulée transparente, omniprésente, immersive, tactile et si réaliste qu'elle en devient parallèle à la réalité. Vous pouvez jusqu'à visiter un chantier de construction virtuel, par exemple, et voir à quoi ressembleront les bâtiments futurs.

Le métavers a fait l'objet d'investissements substantiels de la part d'entreprises, de startups et d'investisseurs. La valeur totale du métavers au niveau mondial devrait atteindre 800 milliards de dollars d'ici 2024.

Selon le dernier rapport de Strategy & Middle East, qui fait partie du réseau PwC, la contribution potentielle du métavers aux économies du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) pourrait être d'environ 15 milliards de dollars par an d'ici 2030, dont 7,6 milliards de dollars.



en Arabie saoudite et 3,3 milliards de dollars aux Émirats arabes unis

Les projections ont évalué la croissance des technologies, des plateformes, du matériel et des logiciels qui les composent, ainsi que la contribution économique des nouvelles applications métavers telles que la création de contenu, les achats, etc.

Le métavers a fait l'objet d'investissements substantiels de la part d'entreprises, de startups et d'investisseurs. La valeur totale du métavers au niveau mondial devrait atteindre 800 milliards de dollars d'ici 2024.

Dubaï, qui ambitionne de devenir une économie métaverse mon-

diale de premier plan, a officiellement lancé sa stratégie métavers en juillet 2022. Cette stratégie devrait ajouter plus de 4 milliards de dollars à l'économie de Dubaï et créer plus de 40 000 nouveaux emplois en cinq ans. Les Émirats arabes unis ont créé le premier incubateur métavers du Moyen-Orient pour développer des solutions métavers et Web3 en phase de démarrage.

Le métavers est également utilisé pour développer la ville de Neom en Arabie Saoudite, d'une valeur de 500 milliards de dollars, en fournissant aux ouvriers du bâtiment, aux ingénieurs, aux architectes, aux concepteurs et aux autres intervenants des données



et des moyens de collaborer et de personnaliser certains aspects du projet.

Le secteur des voyages et du tourisme est celui qui pourrait tirer le plus grand profit économique du métavers : environ 3,2 milliards de dollars dans l'ensemble du CCG d'ici à 2030 avec pour premier bénéficiaire, le complexe Qiddiya, porte drapeau de la vision saoudienne de 2030 en termes de divertissement. Le complexe qui devrait être le plus grand centre de divertissement du monde, presque trois fois plus grand que Walt Disney World aux États-Unis, pourrait en effet attirer près du double de son

objectif annuel de 14 millions de visiteurs en leur offrant des installations de divertissement et de loisir immersives qui combinent la réalité étendue et le métavers pour la participation à des événements majeurs.

En termes de services financiers, ce sont plus de 1,8 milliard de dollars qui peuvent être créés dans les pays de la région du CCG. Une tendance confortée d'ailleurs par l'établissement de plus de quatre centres de technologie financière (fintech).

Les Émirats arabes unis ont tout à gagner du métavers compte tenu de leur importance croissante dans la finance mondiale.

A ce titre, la Banque centrale qui y prévaut, prévoit d'introduire la monnaie numérique au cours des trois prochaines années et Commercial Bank International vient d'offrir le type d'expérience bancaire personnalisée que permet le métavers en lançant le premier site bancaire virtuel du CCG, sans doute le premier d'une longue série.

En effet, la population des pays du Golfe sont prêts à une telle disruption technologique, comme confirmé par Le Groupe Chalhoub, un des plus grands opérateurs de vente au détail au Moyen-Orient. Ce dernier a interrogé 1 600 consommateurs du CCG pour mesurer le taux d'adoption réel et le comportement futur à l'égard des crypto-monnaies, des NFT et du métavers. Les résultats montrent des niveaux élevés de sensibilisation aux crypto-monnaies (77 %), aux NFT (49 %) et au métavers (46 %), principalement chez les jeunes hommes à hauts revenus, surtout aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite et à Oman.

Parmi les consommateurs de produits de luxe du CCG interrogés, 89 % aimeraient avoir un aperçu des produits dans le métavers et 71 % sont déjà engagés dans une expérience virtuelle de marque. En ce qui concerne les taux d'adoption, 48 % ont confirmé avoir déjà investi dans les crypto-monnaies, tandis que 23 % ont déclaré être engagés dans les NFT et actifs sur les plateformes métavers.

LE NIGERIA ASSURE EN PARTIE SON AUTOSUFFISANCE DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE ET RELANCE SON INDUSTRIE.

En dépit de son statut de premier exportateur de pétrole en Afrique et acteur majeur de l'OPEP, le Nigeria occupait jusqu'à peu la place de plus grand importateur de produits pétroliers raffinés en Afrique. En effet, le pays importait jusqu'à 80 % de ses produits pétroliers raffinés. Selon la Banque centrale du Nigeria, le coût (fret compris) des importations de produits pétroliers au Nigeria a doublé en cinq ans, passant d'environ 8,4 milliards de dollars US en 2017 à 16,2 milliards de dollars US en 2021 et a atteint les 23,3 milliards de dollars US à la fin de l'année 2022.

Les prévisions pour 2027, avoisinaient quant à elles, les 30 milliards de dollars US si le pays était resté

dépendant des importations d'hydrocarbures raffinés.

Cet argent peut dorénavant servir à financer de nouveaux pans de l'économie dans la mesure où le pays vient de se doter de la plus grande raffinerie de pétrole d'Afrique. Cette dernière produira pas moins de 650 000 barils par jour. Ces premiers produits devraient arriver sur le marché à la fin du mois de juillet 2023.

Propriété de l'industriel nigérian Aliko Dangote, la raffinerie devrait augmenter la capacité de raffinage nationale et combler le déficit de consommation actuel.

Le pays a en effet été confronté à plusieurs pénuries de carburant par le passé, ce qui a entraîné une

flambée des prix des transports et des produits de base. Le prix du carburant importé a augmenté de plus de 100 % et les importateurs ont travaillé à perte en raison des plafonds de prix fixés par le gouvernement.

La nouvelle unité de traitement d'Hydrocarbures devrait aider le pays le plus peuplé d'Afrique à satisfaire 100 % de ses besoins en produits pétroliers raffinés (essence, 72 millions de litres par jour ; diesel, 34 millions de litres par jour ; kérosène, 10 millions de litres par jour et jet d'aviation, 2 millions de litres par jour), les produits excédentaires étant destinés au marché de l'exportation.

Outre l'indépendance acquise à



l'égard des importations, le Nigeria a également fort à gagner en termes de balance de paiement. La présence de cette nouvelle raffinerie sur le sol nigérian permettra au pays de payer le produit raffiné en monnaie locale (Naira), d'économiser les réserves en devise étrangères voir même de générer des revenus grâce aux produits pétroliers raffinés exportés. Un arrangement est d'ailleurs en cours de négociation pour permettre à la raffinerie Dangote de vendre aux pays voisins membres de la CEDEAO du brut raffiné au Nigeria en naira lorsqu'elle commencera à produire.

Selon la Banque centrale du Nigeria, la raffinerie Dangote pourrait



permettre au pays d'économiser entre 25 et 30 milliards de dollars par an en devises étrangères.

La création de la raffinerie devrait aussi contribuer à réduire les coûts de production des industries qui dépendent de produits pétroliers en termes de sources d'énergies. Cela devrait permettre d'accroître leur compétitivité sur le marché mondial.

La raffinerie pourrait également créer un environnement propice à l'émergence d'industries connexes à l'intérieur et autour d'elle. Par exemple, les entreprises de transport, de logement et de télécommunications bénéficieront de la construction et de l'exploitation de la raffinerie.

La raffinerie devrait également créer des emplois et des opportunités d'entrepreneuriat. En effet, la construction de celles-ci a mobilisé plus de 40 000 travailleurs dont 29 000 Nigériens et 11 000 étrangers.

Une fois pleinement opérationnel, le secteur devrait créer plus de 250 000 emplois directs et indirects. Toutes les initiatives de local content entrepris par l'entreprise a permis en effet d'identifier les grands talents qui existent au Nigeria qui dispose d'un vivier d'ingénieurs talentueux ; pour la plupart formés dans les meilleures universités du monde.

Dangote refinery, a pour sa part déjà formé plusieurs ingénieurs nigériens dans certaines des plus grandes raffineries du monde, afin qu'ils acquièrent une expérience pratique de la gestion d'une raffinerie de cette ampleur. En termes d'objectifs en matière

d'émissions carbone, le pays est en phase de tirer profit de cette nouvelle raffinerie, La conception de la raffinerie est en effet conforme aux normes d'émission de la Banque mondiale, et des différentes conventions internationales relatives à la protection de l'environnement en matière d'émissions et d'effluents.

Les engagements tenus par le président Muhammadu Buhari lors de la COP26 relatives à des émissions nettes nulles d'ici 2060, pourront ainsi être atteint. Les raffineries de pétrole ne représentant pas plus de 4 % des émissions mondiales de carbone. Cette raffinerie s'inscrit d'ailleurs dans une politique à plus long terme d'efficacité énergétique qui va au-delà des frontières du pays. Le Gazoduc Maroc – Nigeria en est à ce titre, le projet phare. Ce gazoduc sera composé en effet de 12 stations de compression déployés en trois phases.

Avec un coût estimé à 25 milliards de dollars, le méga projet du gazoduc Maroc-Nigeria est l'un des gros projets structurants d'Afrique à la lumière des enjeux économique et social.

Lancé en 2016 à Abuja, au Nigeria, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président Nigérian Muhammadu Buhari, Le Gazoduc Nigeria-Maroc, long de quelques 5 000 km, devrait acheminer le Gaz des champs du Golfe de Guinée jusqu'à la Côte méditerranéenne du Maroc, en traversant pas moins de onze pays Ouest-africains

NEO MOTORS ET NAMX : UN VIRAGE HISTORIQUE POUR LE SECTEUR AUTOMOBILE MAROCAIN



Le Maroc a toujours été un acteur important sur la scène automobile, en raison de son positionnement stratégique entre l'Europe et l'Afrique, mais aussi de son industrie automobile en pleine croissance. Aujourd'hui, un nouveau chapitre s'ouvre pour le pays avec l'arrivée des premières voitures 100% Made in Morocco, produites par Neo Motors et Namx, deux entreprises marocaines innovantes et ambitieuses.

Neo Motors, une entreprise créée en 2017 avec une mission claire : produire des voitures électriques de haute qualité et à un prix abordable pour les marocains. Le concept a tout de suite séduit les consommateurs, mais aussi les pouvoirs publics qui ont soutenu le projet depuis le début.

En effet, Neo Motors a bénéficié de l'accompagnement de l'Etat marocain pour développer sa technologie et construire son usine. L'entreprise a mis en place une unité industrielle à Ain Aouda (Région Rabat-Salé-Ké-

nitra), pour la fabrication de véhicules automobiles destinés au marché local et à l'export, avec une capacité annuelle prévisionnelle de 27.000 unités et un taux d'intégration locale de 65%. Ce projet permettra à terme, la création de plus de 580 emplois directs.

Namx (New automotive mobility exploration) a, quant à elle, été créée en 2013. Cette startup dirigée par un jeune marocain, a inventé la première voiture au monde propulsée par un système de réservoir amovible breveté qui promet de révolutionner l'expérience de la mobilité propre et de rendre le carburant hydrogène largement disponible.

En effet, ce projet industriel et technologique d'envergure a pour ambition de concilier mobilité humaine et préservation de l'environnement, grâce à l'hydrogène vert. Soutenu par l'Etat marocain, Namx envisage de mettre son produit sur le marché au dernier trimestre de 2025. Son initiateur, Faouzi Annajah veut à travers cette innovation de taille con-

tribuer à l'essor de l'industrie automobile en Afrique.

Il faut dire que ces deux projets témoignent de la transformation du Maroc en un espace d'industrie locale, technologique et innovante, grâce à la vision de SM le Roi Mohammed VI. Grâce à cette vision, le Maroc a mis en place les stratégies adéquates pour la construction d'infrastructures et le lancement de réformes structurelles, ce qui a permis de relever le défi de l'industrialisation, du développement et de la croissance à long terme.

Aussi, les deux initiatives industrielles s'inscrivent en droite ligne avec les instructions royales visant à orienter le secteur privé vers l'investissement productif, notamment dans les filières de pointe et d'avenir et à stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises dans le Royaume. Elles viennent également consacrer la vision royale en matière de développement durable et de promotion des énergies renouvelables, particulièrement la filière émergente de l'hydrogène vert.

Neo Motors et Namx ont ainsi relevé le défi et prouvé qu'il était possible de produire des voitures de qualité en utilisant des matériaux locaux et en faisant travailler des entreprises marocaines. Cette réussite ouvre la voie à de nombreux autres projets innovants et ambitieux pour le pays.

Ces voitures 100% Made in Morocco, positionnerons encore une fois le Maroc comme un acteur important dans le secteur automobile, mais surtout, comme un pays capable de créer des emplois, de générer de la croissance et d'attirer les investissements étrangers.

LE TURKMÉNISTAN EXPORTE DORÉNAVANT DE L'ÉLECTRICITÉ VERS LE PAKISTAN

Le Turkménistan, du fait de ses réserves énergétiques, s'intègre désormais activement dans le système énergétique commun de l'Asie centrale.

A cet égard, le pays est très actif et joue un rôle de premier plan dans la construction du gazoduc transnational Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde (TAPI) et celui de la ligne à haute tension Turkménistan-Afghanistan-Pakistan (TAP).

A ce titre, Le Turkménistan fournira dorénavant de l'électricité au Pakistan via une ligne de transport d'électricité reliant une centrale située dans la ville turkmène de Mary à la ville afghane d'Herat.

La ligne de transport d'électricité, qui est en cours de construction, pourra approvisionner non seulement le Pakistan



mais aussi d'autres pays d'Asie du Sud. La centrale hydroélectrique de Mary est équipée de deux installations fournies par la société américaine General Electric, permettant de produire jusqu'à 3 580 MW/h d'électricité par jour.

Par ailleurs, des travaux sont actuellement en cours pour augmenter le volume d'électricité acheminé par les routes Serhetabat - Herat - Towrgondi

et Rabatkashan - Kalainau (Turkménistan - Afghanistan).

Le pays devrait augmenter de manière significative le volume de ses exportations d'électricité de 8,7 % d'ici 2025. La réalisation de cet objectif sera facilitée par la construction de nouvelles centrales électriques, de lignes de transmission, de postes de transformation modernes et d'installations de distribution d'énergie.

L'IRAN ET L'UEE SUR LE POINT DE CONCLURE UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE.



Avec plus de 5,643 milliards de dollars d'échanges commerciaux réalisés en 2021, la frontière entre l'Iran et l'Union Economique Eurasienne (UEE) constitue l'une des plus dynamiques de la région. En hausse de 66 % par rapport aux chiffres de l'année précédente, la teneur des échanges commerciaux entre l'UEE et l'Iran vient confirmer la bonne exécution de l'accord commercial préférentiel ratifié en 2018 sur la base duquel environ 862 produits de base sont actuellement soumis à des tarifs préférentiels.

A ce titre, l'Iran comme l'Union Economique Eurasienne souhaite faire évoluer cet accord et transformer cette ambition commune en créant une zone de libre-échange. En effet, le ministre du commerce de la Commission économique eurasiennne (CEE), Andrey Slepnev, a déclaré en mai 2023, à cet égard, que l'accord sur une zone de libre-échange entre l'UEE et l'Iran pourrait être signé en 2023.

L'Union Economique Eurasienne a été créée en 2015 à l'initiative de la Fédération de Russie, du Kazakhstan et de la Biélorussie rejoints par la suite, par la République d'Arménie et le Kirghizstan. Le poids des échanges entre l'Iran et l'UEE au cours de l'année mentionnée s'est élevé à plus de 13,127 millions de tonnes, soit 51 % de plus que l'année précédente.

Cette année-là, l'Iran a exporté 2,77 millions de tonnes de marchandises

d'une valeur de plus de 1,170 milliard de dollars vers cette union, enregistrant ainsi une augmentation de 3,5 % en termes de poids et de 12 % en termes de valeur.

L'Organisation iranienne pour le développement du commerce attache une grande importance au grand marché que peut représenter l'UEE, qui compte 180 millions de personnes, pour le développement des exportations de produits iraniens non pétroliers.

A ce titre, la deuxième édition de l'exposition Iran-UEE se tiendra sur une superficie de plus de 5 000 mètres carrés avec la participation d'un plus grand nombre d'officiels et d'entreprises du 13 au 16 décembre de cette année à Téhéran. Ceci sera l'occasion pour les deux parties de rendre compte du potentiel de commerce et des opportunités d'investissements qui s'y offrent.

UNE APPRÉCIATION DE LA PREMIÈRE RÉUNION PIONNIÈRE SUR L'« ACTIVITÉ CULTURELLE DE LA JEUNESSE DE L'OCI » EN INDONÉSIE, PAR MOEHAMMAD AMAR MA'RUF, CAREER DIPLOMAT OF THE REPUBLIC OF INDONESIA



La toute première réunion de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) sur l'Activité Jeunesse en Indonésie vient de se conclure, sous le patronage du Secrétaire Général de l'OCI et du Gouvernement de la République d'Indonésie. Le Gouvernement indonésien, par l'intermédiaire du ministère de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec tous les ministères concernés, les gouvernements régionaux, les institutions supérieures et professionnelles, ont accueilli la Conférence de la Jeunesse de l'OCI sur l'Activité Culturelle, une initiative qui vise à promouvoir la coopération dans les programmes multiculturels entre les membres. Le programme s'est déroulé du 7 au 14 juillet 2023 et s'est tenu simultanément dans la Province de Jakarta et dans la Province de Kalimantan Oriental.

La Conférence a attiré la plupart des membres de l'OCI, provenant de 57 pays de tous les continents. Le programme de la Conférence, établi par le Comité, a permis de mieux comprendre la diversité de l'Indonésie, notamment les groupes ethniques, la culture, les religions, les paysages panoramiques, et autres. Le programme a offert une

opportunité pour le Secrétariat de l'OCI et les participants de renforcer leur coopération dans les domaines de l'éducation, de l'autonomisation sociale et de l'entrepreneuriat pour les jeunes, afin de faire preuve de proactivité dans la résolution des défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI, dans un esprit de collaboration. La réalité est que les pays membres de l'OCI se trouvent à des niveaux différents de développement économique, certains étant classés comme des pays à "revenu élevé", d'autres comme des pays à "revenu intermédiaire", et le reste comme pays à "revenu faible".

Le Comité a également organisé une simulation de réunion de l'OCI pour des étudiants en Indonésie, leur permettant de se familiariser avec le rôle des procédures et la manière dont les questions doivent être discutées afin de parvenir à un terrain d'entente/résolution au profit des pays membres. Cette activité encourage également la passion des étudiants indonésiens à devenir des diplomates s'engageant dans des actions collaboratives pour résoudre des problèmes multilatéraux ou mondiaux.

L'OCI est le deuxième rassemblement le plus important, après les Nations Unies. Cette Organisation a été initialement créée pour faire face à la brutalité des troupes israéliennes lors de l'incendie de la mosquée Al-Aqsa et à l'oppression des droits légitimes des Palestiniens sur leur terre. Aujourd'hui, l'organisa-

tion revitalise son rôle en favorisant la coopération technique entre ses membres. Certes, les questions concernant la Palestine et Al-Quds persistent, mais la coopération économique et technique ainsi que l'assistance sont très dynamiques pour préserver l'esprit d'humanité, le bien-être de la oumma et l'engagement en faveur de la paix mondiale. Pour atteindre cet objectif, la plupart des pays membres de l'OCI ont vécu la même expérience sur leur chemin vers la souveraineté nationale. La plupart des membres de l'OCI ont été colonisés par d'autres nations. Cette période de colonisation a été abolie grâce à la résistance des dirigeants locaux et de leurs sociétés, qui sont en réalité diverses dans leur culture. Dans le cas de l'Indonésie, malgré la cohabitation de nombreuses religions et cultures, avec un esprit d'« unité dans la diversité », les pères fondateurs et la société indonésienne ont lutté pour obtenir l'indépendance vis-à-vis des maîtres coloniaux. Cette indépendance a été un moment remarquable et historique, indissociable du mouvement de la jeunesse indonésienne.

La jeunesse indonésienne a réussi à relier son mouvement d'indépendance contre l'oppression coloniale à son action massive sous la forme du Serment de la Jeunesse (Sumpah Pemuda) en 1928. De ce point de vue, la jeunesse indonésienne a fait preuve d'un niveau de tolérance remarquable, malgré la coexistence de différentes cultures et groupes ethniques. La jeunesse

indonésienne s'est engagée à devenir une seule nation et à parler une seule langue.

Cela est devenu précieux, quelque chose à partager avec leurs homologues dans les pays membres de l'OCI. Il est très clair que le multiculturalisme en Indonésie a été géré positivement par les jeunes, dans l'effort de soutenir leur mouvement et de jouer un rôle actif en travaillant main dans la main avec d'autres générations pour parvenir à se libérer de la domination coloniale.

Il semble que le rôle de la jeunesse sera toujours nécessaire. La situation mondiale est devenue très complexe en raison d'une transformation rapide de la technologie de l'information. Elle s'est aggravée lorsque le monde a été confronté à des catastrophes naturelles et non naturelles, y compris une pandémie sans précédent. De nombreuses catastrophes sont transfrontalières. Les problèmes mondiaux nécessitent une collaboration mondiale. Pour anticiper les menaces destructrices futures des catastrophes naturelles et causées par l'homme, une collaboration mondiale est nécessaire, dans le but de sensibiliser l'humanité à son obligation de protéger la vie et l'environnement de manière durable.

Pour comprendre plus précisément les problèmes fondamentaux de leur mode de vie et leur impact sur l'environnement, les humains doivent comprendre leur environnement. Ils doivent respecter leurs interactions, à savoir l'interaction entre l'humain et l'humain, l'interaction entre l'humain et

l'environnement et l'interaction entre l'humain et le Créateur. Comme le dit le Saint Coran, Sourate Ar Rum, verset 22, « Et parmi Ses signes la création des cieux et de la terre et la variété de vos idiomes et de vos couleurs. Il y a en cela des preuves pour les savants ».

Pour cette raison, la Conférence Culturelle des Jeunes de l'OCI a pour objectif noble d'éviter la détérioration des conditions mondiales. Malgré les nombreuses ethnies et races présentes dans le monde, le Tout-Puissant ordonne aux êtres humains d'agir avec sagesse dans leur environnement. À cet égard, les jeunes, en tant qu'âge productif, doivent se voir attribuer un rôle pour devenir des "agents de changement" - un changement visant à améliorer les conditions et les trois interactions fondamentales mentionnées ci-dessus.

La perspective mentionnée ci-dessus semble être une priorité au niveau du Secrétariat de l'OCI pour aller de l'avant avec les membres de l'OCI. Comme l'a souligné le Secrétaire Général Adjoint de l'OCI, S.E. Tariq Bakheet, lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 7 juillet 2023 au ministère de la Jeunesse et des Sports d'Indonésie, le Secrétariat de l'OCI vient de créer un nouveau Département de la Jeunesse. Ce département a été mis en place pour canaliser et coordonner le Programme de Développement des Jeunes entre les membres de l'OCI et d'autres instances.

Cette nouvelle création d'un Département de la Jeunesse au sein du Secrétariat

de l'OCI devient un lieu approprié pour le Gouvernement indonésien et les parties prenantes de la jeunesse, sous la supervision et la coordination du Ministère Technique en Indonésie, pour examiner les cas et jouer un rôle plus actif tout en travaillant de concert avec le Secrétariat, les autres membres et organes de l'OCI, pour soutenir la jeunesse de l'OCI dans le monde, en particulier en favorisant et élargissant l'alphabétisation ouverte sur un aspect multiculturel, en alignant cela avec l'autonomisation des jeunes, grâce à une éducation et une formation appropriées.

Les approches combinées mentionnées ci-dessus semblent être en ligne avec la réalité multiculturelle des pays membres de l'OCI, et constitueront un atout stratégique pour collaborer à l'organisation d'un forum de communication et d'interaction. Pour ces nobles objectifs, félicitons et soutenons ce comité pour ses résultats fructueux et couronnés de succès, et unissons-nous pour commencer l'alphabétisation de notre patrimoine culturel grâce à la participation des jeunes pour aider les peuples du monde à retrouver leur noble existence, à savoir travailler ensemble pour réaliser de bonnes actions et éviter ou même interdire la destruction. On espère que cette réunion aboutira à des projets conjoints qui élargiront l'alphabétisation ouverte dans de nombreux domaines techniques, afin de créer du bien-être, non seulement pour la société dans les pays membres, mais également au-delà des pays membres de l'OCI.

L'ÉMANCIPATION DES FEMMES, UNE NÉCESSITÉ EN TERMES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE.

Au cours des dernières années, les pays de l'OCI ont réalisé d'importantes avancées en matière de droits des femmes et de lutte contre les discriminations à leur égard. Ces avancées ont été consolidées par l'adoption, dans la plupart des pays, de nouvelles constitutions ayant vocation à consacrer une série de mesures pour la réalisation de la parité et la prohibition des discriminations fondées sur le sexe.

Ainsi, dans le cadre des défis qui restent à relever pour les prochaines années, pour réduire les écarts entre les sexes et prôner les valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts et les discriminations sont notables, les différents gouvernements se sont engagés à encourager les actions visant à promouvoir et renforcer la pleine participation des femmes dans la vie politique, économique et sociale.

En effet, une plus grande égalité entre homme et femme favoriserait la croissance économique et réduirait la pauvreté de par la contribution significative des femmes entrepreneurs au développement du secteur des petites entreprises, à la promotion de la création d'emplois et à l'accélération de la croissance économique. Avec des taux de participation au marché du travail similaires à ceux des hommes, l'on estime que les revenus des ménages dans la

région pourraient augmenter de 25%.

A ce titre, les pays de la région MENA ont comblé plus de 96 % de l'écart entre les hommes et les femmes pour ce qui des domaines de l'éducation et de la santé, constituant ainsi une base importante pour la poursuite de l'autonomisation des

femmes.

Toutefois, en termes économiques, le chantier est toujours en cours. L'écart n'a été comblé qu'à hauteur de 24 %. C'est d'ailleurs à cet égard que plusieurs réformes ont été menées avec plus ou moins de réussite à savoir :

L'Égypte réalisera les ODDs grâce à l'autonomisation des femmes.

En s'appuyant sur la Vision 2030 de l'Égypte, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a créé plusieurs scénarios, chacun simulant des progrès ambitieux et réalisables dans un domaine de développement spécifique : Développement économique, Justice sociale, Gouvernance et Autonomisation des femmes.

Lors de l'analyse des résultats, trois scénarios ont montré un potentiel spécifique d'accélération des progrès en matière d'ODD, l'autonomisation des femmes apparaissant comme particulièrement importante.

Ce scénario simulait un accent mis sur la responsabilisation et l'autonomie économiques des femmes par le biais d'une baisse des taux de fécondité et d'une augmentation de la participation au marché du travail. Même s'il ne s'attaque pas directement à la pauvreté, il entraîne la plus forte réduction de la pauvreté (parmi les personnes vivant avec moins de 3,10 dollars par jour). D'ici 2030, l'accent mis sur l'autonomisation des femmes permettra en effet de réduire de 3,8 millions le nombre de personnes vivant dans la pauvreté par rapport à la trajectoire actuelle de l'Égypte, appelée "trajectoire actuelle". Dans ce scénario, l'économie est stimulée par l'entrée d'un plus grand nombre de femmes sur le marché du travail. Dans le même temps, l'accès accru au planning familial réduit le taux de fécondité, ce qui ralentit la croissance démographique et se traduit par une diminution du nombre d'enfants nés dans la pauvreté. Cela accélère également les progrès vers les objectifs de réduction de la mortalité maternelle et infantile de l'ODD.

La formation professionnelle

Les programmes de formation professionnelle ont toujours eu un impact positif important sur l'estime de soi et l'attitude entrepreneuriale des femmes. Dans certains cas, cela a également eu des effets positifs sur la perception qu'ont les hommes du rôle des femmes dans la société et sur la reconnaissance de leur potentiel entrepreneurial (par exemple pour les programmes Ishraq en Egypte, Jordan NOW en Jordanie et INJAZ Al-Arab aux émirats arabes unis). Toutefois, cela semble avoir un impact limité sur les résultats en matière d'emploi, par exemple dans le programme d'entrepreneuriat en Tunisie et dans le programme NOW en Jordanie. Il faut toutefois garder à l'esprit que les effets de la formation

professionnelle ont besoin d'un certain temps pour se développer.

La microfinance

La microfinance a des impacts positifs à court terme pour les femmes et leurs familles, principalement dans le cas d'entreprises déjà établies. Le soutien financier destiné à promouvoir le développement des entreprises a eu des impacts positifs modestes mais significatifs sur les revenus et les actifs des femmes en Égypte, ainsi qu'une augmentation de la scolarisation de leurs enfants. Au Maroc, les impacts positifs sont évidents pour les activités indépendantes existantes des ménages (ventes et bénéfices), tant pour les activités agricoles que d'élevage non animales.

En conclusion, l'autonomisation des femmes et leur émancipation économiques doivent être considérées à la fois comme un droit naturel et comme un processus qui produit des dividendes précieux non seulement pour les femmes, mais aussi pour la société et la région dans son ensemble. L'intégration complète des femmes dans l'économie, depuis la main-d'œuvre jusqu'aux conseils d'administration et aux ministères de l'économie, fournit de nouveaux moteurs puissants d'innovation et de croissance pour les économies en difficulté. L'intégration des femmes dans la politique apporterait également des perspectives, des expériences de vie et des talents nouveaux et précieux au système politique.



AU BANGLADESH, ÉDUCATION ET MICRO CRÉDIT À L'ORIGINE DE L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME.

Le Bangladesh a connu une transformation significative, l'espace féminin s'étant régulièrement élargi au cours des dernières décennies. De nombreux facteurs ont agi de concert pour obtenir des résultats transformateurs en matière d'émancipation des femmes dans le pays.

Les gouvernements bangladais successifs ont en effet formulé des politiques concernant l'autonomisation des femmes, en l'intégrant dans leurs priorités générales et en respectant leurs engagements envers les objectifs de développement mondiaux.

Plus concrètement, le gouvernement a beaucoup investi dans la construction d'infrastructures adaptées aux femmes, dans

l'éducation et la formation axées sur les compétences, et dans la facilitation de leur accès aux technologies de l'information et de la communication et au marché du travail.

En effet, pour améliorer l'alphabétisation des femmes au Bangladesh, le gouvernement a mis en place divers programmes, notamment la distribution de livres gratuits à tous les élèves du primaire, la gratuité de l'enseignement pour les filles jusqu'à l'université et des allocations pour les filles dans les écoles secondaires rurales, ainsi qu'un programme "Nourriture contre éducation" et un programme de transferts monétaires pour les ménages pauvres des zones rurales afin d'attirer les étudiantes. Il a également réservé 60 % des postes d'enseignants du primaire aux femmes. Ces programmes ont permis d'augmenter le nombre de filles inscrites à l'école, d'accroître la fréquentation scolaire, de réduire les taux d'abandon et de décourager les mariages précoces.

Ces efforts ont permis d'augmenter la main-d'œuvre féminine sur le marché intérieur, qui est passée de 26 % en 2003 à environ 36 % aujourd'hui. Ils ont également réduit de manière significative l'écart salarial entre les hommes et les femmes.

Près de la moitié des femmes

actives occupent actuellement des emplois non qualifiés ou semi-qualifiés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Seul un tiers d'entre elles ne sont pas rémunérées, contre 70 % il y a vingt ans.

A ce titre, le rapport 2022 du Forum économique mondial (WEF) sur l'écart mondial entre les sexes a placé le Bangladesh comme le pays le plus égalitaire d'Asie du Sud pour la huitième année consécutive.

Ce succès est attribué par de nombreux experts au microcrédit, un concept qui a vu le jour et s'est développé au Bangladesh. Le microcrédit est une innovation exclusive de la technique d'octroi de crédit visant à renforcer les activités génératrices de revenus. Ces programmes de crédit à petite échelle fournissent des crédits de production et d'autres services aux classes défavorisées des zones rurales. Les actions d'auto-emploi permettent ainsi aux utilisateurs d'accomplir et d'améliorer leur vie.

Le partenariat du gouvernement avec la société civile a également joué un rôle crucial dans la mise en œuvre d'interventions ciblées en matière de développement.

En 2022, plus de 300 dirigeantes de syndicats, de fédérations et de communautés ont reçu une formation en gestion d'entreprises.



Avec son modèle pionnier de microfinance, la Grameen Bank est devenue un représentant typique des pratiques d'autonomisation des femmes dans le monde entier - en utilisant le pouvoir de la microfinance pour aider les femmes à franchir le seuil de l'entrepreneuriat et à ouvrir la voie à l'autosuffisance.

Les banques traditionnelles, en particulier au Bangladesh, servent principalement les hommes. La Grameen Bank se concentre sur les femmes, en leur donnant la possibilité de devenir chefs d'entreprise et de sortir leur famille de la pauvreté. Les banques traditionnelles considèrent que les pauvres ne sont pas dignes de confiance.

Cependant, la Grameen Bank a prouvé pour la première fois dans l'histoire que les personnes démunies, en particulier les femmes démunies, étaient solvables et avaient des taux de remboursement des prêts beaucoup plus élevés que les emprunteurs masculins, et même que les emprunteurs plus riches. En août 2021, la Grameen Bank comptait 9,41 millions de membres, dont 97 % de femmes. Elle exploite actuellement 2 568 succursales

desservant 81 678 villages, soit 93 % des villages du Bangladesh.

La Grameen Bank a pour objectif d'autonomiser les femmes en combinant les médias financiers et les médias sociaux. Le succès de la banque ne réside pas dans sa découverte que les pauvres sont solvables, ni dans son mode de fonctionnement, mais dans sa compréhension profonde de la manière

d'étendre le capital social (réseau social) des pauvres, et dans la conception sophistiquée du mécanisme permettant de le faire.

En tirant parti de la microfinance et en construisant des réseaux communautaires, la Grameen Bank offre à ses membres des ressources adéquates, telles que des fonds, des conseils et du personnel.



L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES DANS LES PAYS AFRICAINS DE L'OCI : UN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

L'émancipation économique des femmes est un enjeu crucial dans le monde entier, et particulièrement au sein des pays africains de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Malgré les défis socio-économiques et culturels, de nombreuses initiatives ont été entreprises pour renforcer le rôle économique des femmes et favoriser leur autonomie financière. Les femmes jouent un rôle important dans le PIB des africains et en particulier dans les régions rurales et préurbaines dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et la microfinance via les tontines. Malgré ce rôle, les femmes rencontrent des difficultés pour accéder au financement et aux formations professionnelles liées à leurs activités. En effet, les lois et les normes

sociales affectent profondément la capacité des femmes à s'émanciper économiquement. En Afrique, elles font face à de nombreux défis. D'abord, les contraintes culturelles. Avec les rôles traditionnels qui leur sont assignés, les femmes voient souvent leurs accès limités à l'éducation et aux opportunités économiques. À cela s'y ajoutent, les barrières légales et les inégalités de genre qui persistent dans de nombreux pays, ce qui entrave leur plein potentiel économique.

Dans un rapport publié en 2019 sur "L'Émancipation Économique des Femmes dans la Région Afrique de l'OCI : Un Chemin vers l'Autonomie Financière", l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) estime qu'il est temps de répondre aux

besoins des femmes et des filles en Afrique.

Selon le rapport, les objectifs de croissance et de développement du continent ne pourront être atteints, que si ce dernier met à profit l'ensemble de ses ressources et de ses talents et si les femmes sont en mesure de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique. Cela nécessitera une intensification des efforts pour éliminer la discrimination et une promotion de l'égalité des droits, ce, grâce à un engagement fort des gouvernements africains.

D'après l'indice de mesure des inégalités entre homme et femme de la Banque Africaine de Développement (BAD), les disparités de genre en Afrique, diffèrent d'un pays



à l'autre. En tête du classement, on retrouve l'Afrique du Sud, le Rwanda ou encore la Namibie.

Dans ces pays, les femmes représentent 75% de la main d'œuvre agricole et produisent la majorité des denrées. Mais la ségrégation du marché du travail africain fait qu'elles occupent souvent des activités peu rémunérées du secteur informel. En Côte d'Ivoire, par exemple, elles possèdent 62% des entreprises. Il s'agit de structures de très petite taille et au rendement minime.

Aussi, il y a le fait que les femmes ont moins accès à la terre à cause de régimes fonciers défavorables. Ce qui est le cas au Mali, où, selon l'institution financière, seuls 5% des propriétaires terriens sont des femmes. À cela s'y ajoute les banques qui n'octroient pas des crédits du fait du manque des garanties, de préjugés culturels ou d'obstacles juridiques, les empêchant de faire grandir leurs entreprises.

Face à cette problématique, il existe cependant d'importantes opportunités pour renforcer l'émancipation économique des femmes en Afrique. En effet, les entreprises dirigées par des femmes, les initiatives entrepreneuriales et les projets de microfinance connaissent une croissance significative dans la Zone OCI du Continent. Les femmes s'imposent de plus en plus,

jouant leur partition en stimulant la croissance de leurs économies. Elles renforcent leur rôle en tant que moteurs du développement, illustrant ainsi les progrès réalisés en matière d'émancipation économique.

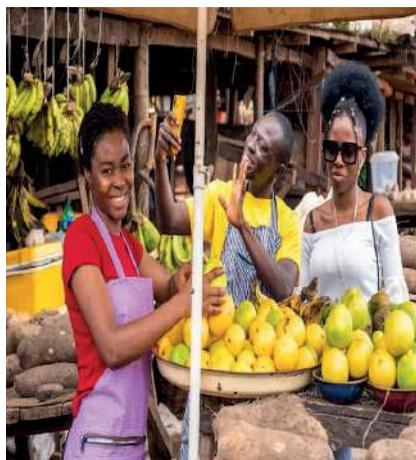
“les femmes ont moins accès à la terre à cause de régimes fonciers défavorables”

De Saloua Karkri Belkeziz, Présidente Afrique d'Inetum, Bamba Maférima M'Bahia, Directrice adjoint des impôts de Côte d'Ivoire, en passant par Lydie Hakizimana, PDG de l'Institut Panafricain des Sciences Mathématiques (AIMS), ou encore Djindah Mohamed El Moustapha Bal, vice-présidente de l'Union pour la république (UPR), parti au pouvoir en Mauritanie, pour ne citer que ces dernières le constat est le même: en matière d'émancipation de la femme, les acquis sont réels mais les progrès qu'il reste à faire sont immenses.

« En 2020, les femmes représentaient en moyenne (à l'échelle mondiale) 4,4% des chefs d'entreprise, 16,9% des membres des conseils d'administration, 25% des parlementaires nationaux et 13% des négociateurs de paix », constatait Maria Nadolu dans son éditorial consacré à la journée du 8 mars 2023 dans le journal Financial Afrik. Des statistiques peu satis-

faisantes.

Pour favoriser davantage l'émancipation économique des femmes en Afrique, plusieurs recommandations peuvent être envisagées selon les acteurs. Tout d'abord, la mise en place de politiques et de lois visant à éliminer les discriminations de genre et à promouvoir plus d'équités entre homme et femme est essentielle. Ensuite, l'investissement dans l'éducation des femmes et dans le renforcement de leurs compétences professionnelles doit être une priorité.



Il faut dire que ce volet revêt d'une importance capitale. Raison pour laquelle des programmes éducatifs visant à développer les compétences professionnelles des femmes ont été mis en place dans de nombreux pays d'Afrique, afin de les aider à mieux s'intégrer sur le marché de l'emploi. En début 2023, La Fondation BMGA (Bill et Mélinea Gates) avait lancé sur le continent, un vaste programme de formation, pour un renforcement des compétences des femmes, dans l'optique d'accroître leur employabilité et leur contribution au PIB de leurs économies.

Ce programme, cherche à réduire le déficit de compétences, qu'elle considère comme un défi au développement social, économique et politique des pays. Un déficit qui touche en grande partie les femmes et les empêche de contribuer activement au PIB de leur environnement immédiat. Enfin, il faudra selon les acteurs, procéder à la création d'un environnement propice aux affaires pour les femmes entrepreneurs, notamment en facilitant l'accès au crédit et aux marchés, ce qui contribuera à renforcer leur rôle économique.

En conclusion, l'émancipation économique des femmes dans la région Afrique de l'OCI est un processus complexe mais essentiel pour promouvoir le développement durable et l'éga-

lité des sexes dans la zone. Les défis existent, mais les nombreuses initiatives en cours et les réussites enregistrées témoignent du potentiel immense des femmes à contribuer à l'économie et à la société dans leur ensemble. Des mesures concrètes et coordonnées sont nécessaires pour faire progresser cette cause vitale.

“ le CIDC a développé un programme de renforcement des capacités depuis une dizaine d'années avec le World Islamic Economique Forum sur le Marketing digitale et l'accès aux marchés internationaux.”

Pour contribuer à l'autonomisation économique des Femmes Cheffes d'Entreprises et de Coopératives, le CIDC a développé un programme de renforcement des capacités depuis une dizaine d'années avec le World Islamic Economique Forum sur le Marketing digitale et l'accès aux marchés internationaux. Ce programme a été organisé au Sénégal, en Guinée, au Gabon, en Côte d'Ivoire et bientôt au Tchad en novembre 2023 et en Gambie en décembre 2023 en collaboration avec TFO Canada au profit des femmes francophones et anglophones. L'objectif de ce programme est de créer un réseau des femmes cheffes d'entreprises et de coopératives

des pays de l'OCI afin de développer des affaires entre ces femmes.

Par ailleurs, la BID a mis en place un département spécialisé pour accompagner les projets de développement des femmes dans ses Etats Membres.



LE PAKISTAN SUR LE POINT D'ATTIRER 20 MM USD D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR INFORMATIQUE.

Soucieux de concurrencer le voisin indien dans le secteur des technologies de l'information, le Pakistan a déclaré vouloir attirer jusqu'à 20 milliards de dollars d'investissements étrangers dans le secteur des technologies de l'information et augmenter ses exportations au cours des deux ou trois prochaines années.

En effet, plusieurs experts attestent que le Pakistan dispose de tous les ingrédients nécessaires pour augmenter ses exportations de technologies de l'information à hauteur de 25 milliards de dollars d'ici deux à trois ans. Le pays a décidé à se titre de s'en donner les moyens.

Actuellement, les exportations pakistanaïses de technologies de l'information atteignent les 2,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

Plus en détail, les services informatiques sont restés stables à 2,1 milliards de dollars, tandis que les services de télécommunications ont diminué de 3 % en glissement annuel pour atteindre 490 millions de dollars. En effet, le pays a créé un Conseil spécial de facilitation des investisse-

ments (SIFC), qui comprendra un comité supérieur, un comité exécutif et un comité de mise en œuvre, qui réduiront les formalités administratives et mettront en place un système de guichet unique pour faciliter la tâche des investisseurs étrangers.

Pour résoudre le problème de la diminution des investissements étrangers dans le secteur des technologies de l'information, il est pressenti que le gouvernement offre des allègements fiscaux et des incitations. La collaboration avec les universités et les établissements d'enseignement supérieur en vue d'élaborer davantage de programmes de formation aux technologies de l'information contribuerait également à former des professionnels des technologies de l'information qualifiés pour l'industrie.

En outre, la promotion du secteur des technologies de l'information dans les salons et conférences internationaux et la facilitation des contacts entre les entreprises pakistanaïses du secteur des technologies de l'information et les acheteurs potentiels par l'intermédiaire des chambres de commerce et des organisations professionnelles

pourraient améliorer la visibilité mondiale.

En outre, le développement de parcs informatiques et de centres d'incubation ainsi que l'amélioration de l'infrastructure informatique favoriseront un environnement plus propice aux entreprises de TI au Pakistan. Les experts estiment qu'avec des politiques et des investissements appropriés, le secteur des technologies de l'information peut devenir un moteur majeur de la croissance économique du pays.

Ces efforts portés sur le secteur de l'IT au Pakistan est avant tout motivé par les prévisions d'augmentation mondiale des dépenses en logiciels de 13,5 % à 14,0 % en 2023 et 2024. D'autant plus que la société pakistanaïse de développement informatique, Systems Limited (SYS) est reconnu pour son expertise, son savoir-faire et est considéré comme un choix de premier ordre. Son développement intra-OCI est d'ailleurs déjà acté avec des filiales aux Émirats arabes unis (Techvista Systems), en Arabie saoudite (Systems Arabia), en Egypte (Systems Misr) et au Qatar (Techvista Qatar).

L'AZERBAÏDJAN ASSURE L'ACHEMINEMENT DE SON ENERGIE.

Outre ses vastes réserves mondiales prouvées de pétrole et de gaz naturel, l'Azerbaïdjan a également pour vocation de se placer au centre de l'échiquier énergétique mondiale en termes d'énergies vertes.

L'Azerbaïdjan dispose en effet d'un important potentiel inexploité de production d'électricité à partir de parcs éoliens terrestres et marins le long de la côte de la mer Caspienne, ainsi que d'un potentiel de production d'énergie solaire.

A ce titre et en vue d'assurer le transport de cette énergie verte, l'Azerbaïdjan a signé à Bucarest, en Aout 2023, un protocole d'accord avec la Géorgie, la Roumanie et la Hongrie sur la création d'une entreprise commune entre les



quatre pays pour mettre en œuvre un projet de transfert de gaz naturel de la mer Caspienne vers l'Europe.

Le projet convenu entre les quatre États prévoit la pose d'un câble de 1 200 km pouvant transporter 1 000 mégawatts à travers la mer Noire entre la Géorgie et la Roumanie, ainsi que l'extension des

capacités terrestres des câbles de transmission existants dans les quatre pays concernés.

Le câble devrait être achevé d'ici la fin de 2023 et contribuera à augmenter la capacité de la ligne ferroviaire existante Bakou-Tbilissi-Kars.

“LA ZLECAF EST UN CATALYSEUR QUI NOUS PERMETTRA DE BÂTIR DES CHAMPIONS AFRICAINS”

Entretien avec Oualid Loukil, DGA du Groupe Loukil, Tunisie



L'entreprise tunisienne La SODEX est passée maître dans l'art d'offres de service diversifiées. De la conception à la mise en place de projets clés en main, en passant par l'étude, l'engineering, la fourniture des équipements, La SODEX a fini par convaincre les clients des plus exigeants, notamment des ONG et autres institutions onusiennes évoluant sur le continent africain. L'entreprise qui opère depuis plus de trois décennies sur les marchés Afrique et Moyen-Orient, dans l'exportation de produits et accessoires agricoles notamment, est perçue aujourd'hui comme une sorte de couteau suisse répondant aux besoins spécifiques de chaque marché.

Question1 : Parlez-nous de La SODEX ?

La SODEX est une société de commerce international créée en 1986 et implantée à Tunis. Son objet est de promouvoir l'exportation des produits tunisiens, de diversifier les sources d'importation aidée en cela par la position géographique privilégiée de la Tunisie qui favorise les échanges commerciaux. Forte de son expérience, La SODEX a su maîtriser les affaires sur les marchés africains et moyen-orientaux ainsi que les circuits de distribution adéquats pour chacun de ses produits, pour hisser son activité de simples transactions de commerce international à la réalisation de projets clés en main.

La SODEX propose en effet aujourd'hui à sa clientèle diversifiée la conception, l'étude, l'engineering, la fourniture des équipements et la mise en place des projets. . La notoriété internationale acquise par La SODEX lui a permis de prendre part à

des contrats avec d'importantes ONG internationales notamment dans le cadre du programme onusien en Irak mais également avec l'AMIS, la Mission de l'Union africaine à Khartoum, la FAO en Mauritanie

Question 2 : Depuis une trentaine d'années vous avez exporté une large gamme de produits agro-alimentaires en direction de l'Afrique et du Moyen-Orient. Quelles expériences en avez-vous tirées sur le plan commercial mais également face à la concurrence sur ces différents marchés ?

La SODEX opère depuis plus que trente ans dans l'exportation des produits agro-alimentaires et aussi les accessoires agricoles que nous produisons localement ; bien entendu chaque marché dispose de ses propres spécificités et l'entreprise doit s'adapter. Ainsi l'équipe de La SODEX a toujours misé sur son propre réseautage qui s'est développé durant un quart de siècle pour répondre aux besoins de chaque marché et ce, en partenariat surtout avec des locaux de chaque pays. Chose qui nous a permis de fidéliser nos partenaires à l'export et faire face à la concurrence.

Question 3 : Quels sont pour La SODEX les grands axes et les grandes problématiques de l'entreprise africaine à l'heure de la Zlecaf ?

Les axes les plus importants de La SODEX envers ses partenaires africains sont la transparence dans les transactions et surtout la confiance. Les problématiques

sont toujours d'ordre financier. Avec l'avènement de la Zlecaf, nous espérons également voire un jour le transfert entre pays africains dans des monnaies locales et non en dollar américain ou en euro.

Question 4 : En plus de la Zlecaf, il y'a le monde arabe, le Moyen-Orient et l'Asie qui ont également des marchés d'opportunités. Comment La SODEX se positionne sur ces différents marchés ?

La SODEX opère dans le monde arabe et le Moyen-Orient depuis longtemps le seul souci est toujours le coût du transport qui ne cesse de fluctuer le plus souvent en hausse depuis la pandémie du Covid-19 en 2020.

Question 5 : Justement le CIDC regroupe 57 pays situés en Afrique, dans le monde arabe et Asie. Quels regards avez-vous sur ces marchés ?

Ce sont des marchés importants pour La SODEX. Pour bien avancer, il faut toujours investir et entretenir son réseau d'affaires pour pouvoir concrétiser des contrats dans ces pays.

Question 6 : Quel apport l'entrée en vigueur en janvier 2021 de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pour La SODEX ?

Un faisceau d'opportunités qui permettra à La SODEX de développer ses activités et aussi penser à d'autres modèles de collaboration avec des partenaires dont les pays sont signataires des accords de la ZLECAF.

Question 4 : Qu'est-ce que la ZLECAF va changer pour votre groupe qui opère déjà en Afrique subsaharienne depuis sa création ?

Notre Groupe travaille sur plusieurs projets en Afrique dans des secteurs diversifiés. La ZLECAF est importante pour tous les groupes africains. C'est un catalyseur qui nous permettra de bâtir des champions africains et surtout de construire et de développer l'Afrique par des Africains.

Bio Express

M. Oualid Loukil, Directeur Général Adjoint du Groupe Loukil, Tunisie

Le Groupe Loukil est l'un des plus grands groupes industriels diversifiés en Tunisie. Il compte à son actif cinq piliers dont l'industrie (Pétrole, Télécommunications, Environnement, etc.), l'agro-industrie & BTP, l'Automobile, la Technologie et Commerce & Services.

Le Groupe compte 35 filiales et emploie plus de 4500 salariés. Depuis 1997, M. Loukil a évolué de Directeur Central à son poste actuel de Directeur Général Adjoint du Groupe.

Il a participé activement, au cours des dernières années, à la diversification du Groupe dans de nombreux secteurs ainsi qu'au développement des exportations vers de nombreux pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. M. Loukil est comptable agréé de l'Institut Supérieur de Gestion Business School de Tunisie.

L'INTÉGRATION AFRICAINE ET LE DÉFI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Afrique émergente est une idée qui fait son chemin depuis une décennie. Il faudrait bien qu'un jour, qu'on veuille le plus proche possible, que ce continent de plus d'1 milliard d'habitants puisse rattraper « le temps perdu », par l'intégration économique qui a priori, demeure la solution la mieux adaptée aux défis auxquels il reste confronté.

La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente en ce sens, une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique, et cela malgré la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 et la crise ukrainienne. Ces deux situations ayant provoqué un dérèglement sans précédent de l'approvisionnement

en céréales, reposent la question de la sécurité alimentaire en Afrique, non pas en fonction des potentialités agricoles de chaque pays mais de la « valeur marchande » du continent dans la circulation des biens générés par ce secteur de loin l'activité économique la plus importante. En effet, le secteur emploie environ deux tiers de la main-d'œuvre du continent et contribue entre 30 et 60% du produit intérieur brut (PIB) des pays africains (FAO, 2022, Banque mondiale 2022). Mais les Africains dépensent 37 milliards de dollars US pour importer ce qu'ils consomment alors que les 2/3 des terres arables du continent sont inutilisées.

Ces ratios révèlent les paradoxes d'une Afrique potentiellement riche mais qui peine à «

transformer ses défis en masse d'opportunités », dira un intervenant lors d'un forum de la Banque mondiale sur l'agriculture en Afrique organisé à Abidjan en 2016.

L'enjeu était alors de voir comment renforcer les capacités des intervenants dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation en Afrique. Autrement dit, voir, dans les faits, comment favoriser les échanges commerciaux, pour ces produits spécifiques, entre tous les pays du continent.

Le paradoxe de l'agriculture

Il faut, en temps normal, nourrir l'Afrique, à partir de ses propres potentialités, et, en temps de crise, limiter les risques de « dérèglement alimentaire » en activant les mécanismes de



circulations des produits agricoles entre pays africains. L'accès à la nourriture, en quantité et en qualité, étant un droit humain fondamental, il est essentiel, pour éradiquer la faim et la malnutrition, de disposer d'une main-d'œuvre productive et en meilleure santé.

Reconnues comme telles, ces exigences manquent cependant d'une stratégie de sécurité alimentaire engageant toute l'Afrique dans un cadre approprié comme celui de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le paradoxe alimentaire de l'Afrique est bien réel. La sonnette d'alarme est tirée, de manière régulière, par la Banque mondiale dont le diagnostic est sans appel : « bien que l'agriculture emploie plus de 60% des travailleurs en Afrique et représente près du tiers du PIB du continent, l'Afrique est la région du monde qui souffre le plus de manque de nourriture, comptant plus de 232 millions de sous-alimentés, soit environ une personne sur quatre », rappelle un récent rapport de la Banque mondiale. Ces ratios révèlent les paradoxes d'une Afrique potentiellement riche mais qui peine à « transformer ses défis en masse d'opportunités », dira Beth Dunford, Vice-présidente de la Banque africaine de développement lors d'un forum sur les possibilités de transformation de l'agriculture en Afrique. Mais le niveau de coopération calqué sur le modèle de l'UE auquel aspire l'UA a des préalables : la capacité de l'Afrique à se

prendre en charge dans ce qui constitue une sorte de « minimum vital » : l'alimentation, l'éducation, la santé et l'habitat.

Concernant la sécurité alimentaire comme axe majeur de l'intégration africaine, les efforts à déployer restent cependant énormes, parce que la situation dans certains pays d'Afrique est perturbée par des éléments de conjoncture qu'ils ne maîtrisent pas (terrorisme, faiblesse des ressources, dette, changements climatiques, etc.).

Face à ces défis, l'originalité d'une stratégie de sécurité alimentaire commune doit s'inscrire dans une approche de complémentarité avec les politiques nationales mises en œuvre par les différents Etats. Ces choix se doivent d'être ciblés, plus proches des préoccupations des populations auxquelles ils sont censés venir en aide, en apportant une précieuse contribution, par le financement de programmes et de projets destinés à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'agriculture et du développement rural, et au renforcement global de la résilience des populations cibles.

Appuyer la sécurité alimentaire dans les interventions du fonds fiduciaire

Ce faisant, le Fonds fiduciaire africain de solidarité (FFAS), qui se veut être une puissante démonstration de solidarité entre les pays africains dans le

but d'améliorer l'agriculture et la sécurité alimentaire, a besoin d'établir des partenariats plus vastes et de mieux tirer profit des dispositifs de financement afin de relever les défis auxquels est confronté le continent.

Le FFAS devrait permettre d'accroître les disponibilités alimentaires et les opportunités d'emploi au profit des jeunes, tout en améliorant, par ailleurs, la qualité de la gestion des ressources naturelles et de la production vivrière.

Lancé officiellement en 2013 lors de la 38ème Conférence des États membres de la FAO en juin 2013, le Fonds a pour objectif principal le renforcement de la sécurité alimentaire sur tout le continent en aidant les pays et leurs organisations régionales à éliminer la faim, la malnutrition, la pauvreté rurale et à gérer les ressources naturelles de manière durable. Il s'agit d'un mécanisme de financement unique qui rassemble les ressources des plus fortes économies de l'Afrique pour soutenir les initiatives nationales et régionales. Sa mise de départ était de 30 millions de dollars américains fournis par la Guinée équatoriale auxquels se sont ajoutés 10 autres millions de dollars offerts par l'Angola.

Si les perspectives sont bonnes, le Fonds fiduciaire de solidarité africain devrait servir à renforcer la génération Faim Zéro en Afrique, la première dotée des outils et de la capacité de mettre un terme à la faim.

Car la FAO estime que l'insécurité alimentaire structurelle « est un défi particulier dans les économies fragiles, qui sont disproportionnellement vulnérables aux chocs des prix des ressources et des produits de base et où le mauvais état des infrastructures agricoles, la mauvaise gouvernance et la faiblesse des institutions engendrent une faible productivité et une forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires. » Pour cela, les interventions du FFSA en faveur de ses partenaires, publics ou privés, doivent accorder plus de crédit à l'agriculture, surtout aux initiatives qui vont dans le sens de l'intégration africaine. Comme celles d'investisseurs marocains dont la production en pastèques, en 2023, dans la région du Trarza (sud de la Mauritanie) avait couvert la consommation du pays, durant tout le mois de Ramadan et l'ont transformé, pour la première fois de son histoire, en exportateur de cette cucurbitacée vert l'Europe (France, Espagne, Italie, Belgique).

le chiffre :

37 Milliards

Les Africains dépensent 37 milliards de dollars US pour importer ce qu'ils consomment alors que les 2/3 des terres arables du continent sont inutilisées !

Cette expérience sur un produit

- et un pays - pourrait bien être généralisée, dans un élan d'intégration agricole posée comme une stratégie continentale portée par la Zlecaf. Elle pourrait ainsi réduire le gap entre importations en produits alimentaires et les exportations de même nature. L'Afrique sub-saharienne, « déjà durement touchée par la malnutrition, a dépensé 4,8 milliards de plus, en 2022, pour ses importations alimentaires, malgré une baisse de volumes », souligne la FAO dans son rapport biennuel sur les « Perspectives de l'alimentation. »

Un pays comme la Mauritanie qui importe tout ce qu'il consomme de pays européens et leur envoie une quantité non négligeable de sa production halieutique estimée, bon an mal an, à 1.200.000 tonnes de poisson pourrait jouer un grand rôle dans la sécurité alimentaire en orientant ses ventes vers ses voisins africains. Une action timide est entreprise dans ce sens depuis une décennie. Mais les données de l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (Ansade) confirment qu'au cours du premier trimestre de 2023 de nouvelles destinations africaines du poisson mauritanien (Poissons frais, réfrigérés ou Congelés) se confirment (Cote d'Ivoire, Cameroun, Nigeria, Ghana et Togo). En effet, les exportations en valeur du poisson vers ces pays représentent 21,1% de la valeur totale du poisson frais exporté. La Côte d'Ivoire occupe

désormais la troisième place (8,7%) des exportations mauritaniennes de poisson mais encore derrière l'Espagne (41,1%) et la Chine (14,3%).

Le Maroc dont les exportations de produits agricoles transformés ont enregistré une hausse de 5% en volume et de 19% en valeur durant l'année 2022 par rapport à l'année 2021 et près de 12% de l'ensemble de ses exportations peut aider les agriculteurs dans beaucoup de pays africains grâce à la production et à l'importation élevées des engrais. La guerre en Ukraine a été à l'origine de perturbations logistiques qui ont fait que plusieurs pays africains ont déjà tourné leur attention vers le Maroc. L'engrais produit en très grande quantité par le Maroc peut avoir un rôle décisif dans la révolution agricole en Afrique.

La Zlecaf peut changer la donne

Dans un contexte de grave perturbation de la chaîne de l'offre, de flambée des prix et de menace de crise alimentaire, la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) peut changer la donne à condition de s'engager dans un processus ambitieux de libéralisation des tarifs et de réduction des mesures non tarifaires, selon le rapport 2022 du ReSAKSS (Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances) et Agrodep (The African Growth and Development Policy).



Pour substituer aux pénuries en blé ukrainien ou russe, beaucoup de pays d'Afrique de l'Ouest renforcent la culture du sorgho, une céréale locale résistante à la sécheresse

Le rapport démontre que l'accord tarifaire actuel de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (Zlecaf) ne produirait qu'une augmentation de 1,6 % des exportations africaines de produits agroalimentaires, tandis que l'élimination complète des droits de douane sur le commerce intra-africain augmenterait les exportations de 6,2 %.

Les perturbations causées par le récent conflit ukrainien accentuent les difficultés de l'Afrique à stimuler sa participation au commerce mondial et à récolter les avantages qui en découlent en termes de développement. En effet, aujourd'hui encore, l'Afrique ne saisit qu'une faible part du commerce mondial en termes de valeur ajoutée, malgré sa participation croissante aux chaînes de

valeur mondiales (CVM). En outre, les pays africains se situent plus en amont des CVM et fournissent plus de produits agricoles non transformés que de produits alimentaires ou autres à plus forte valeur ajoutée.

le chiffre :

30 Millions

Sa mise de départ de 30 millions de dollars américains fournis par la Guinée équatoriale auxquels se sont ajoutés 10 autres millions de dollars offerts par l'Angola.

Ces résultats suggèrent que les pays africains devraient continuer à élargir leurs secteurs de la transformation et de la fabrication afin de se hisser à une position plus équilibrée dans les CVM agroalimentaires et autres

tout en tirant parti des opportunités offertes par le vaste marché intérieur créé par la ZLECAF.

La mise en œuvre complète de la ZLECA peut contribuer à un meilleur développement des chaînes de valeur régionales et permettre aux pays africains de bénéficier des complémentarités commerciales et des économies d'échelle en leur donnant accès à un marché plus ouvert et plus vaste. Les défis internes liés à l'infrastructure et à l'accès à la technologie et au crédit doivent être relevés car il s'agit de facteurs déterminants pour le succès de la mise à niveau des pays africains tout au long des chaînes de valeur régionales et mondiales.

Par Ousmane Ibrahim Afrimag

LA CEDEAO, UN ESPACE ÉCONOMIQUE PROMETTEUR

L'intégration régionale, se présente comme l'une des panacées pour un développement économique endogène des pays africains. C'est là une nécessité face aux exigences du contexte économique international difficile.

A cet égard, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), depuis sa création en 1975, montre les traits d'une politique d'intégration régionale prometteuse.

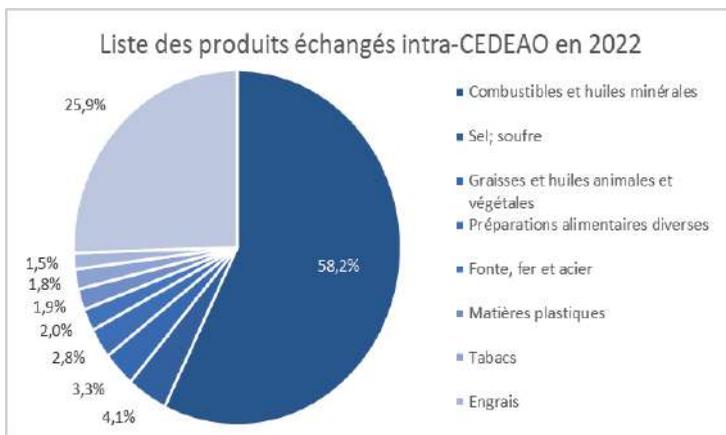
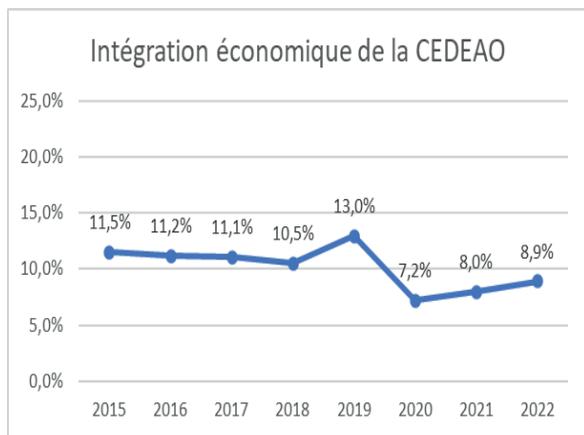
La CEDEAO fait partie des principales Communautés Économiques Régionales (CER) du continent africain à avoir réalisé des avancées notables en termes d'intégra-

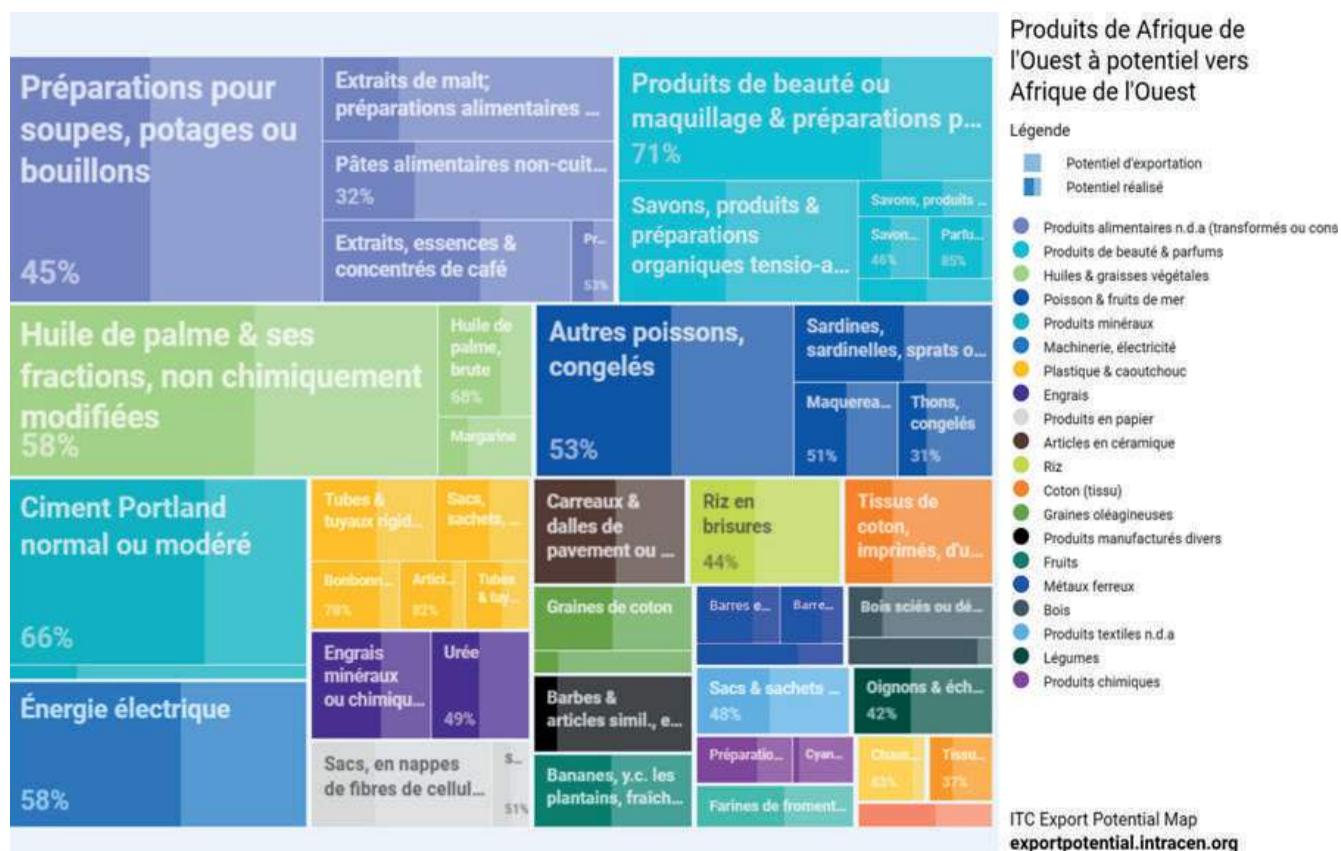
tion économique. Sa mise en place s'insère en effet dans cette nouvelle logique de « régionalisme en Afrique » en rapport avec les exigences de la nouvelle mondialisation-libéralisation.

La CEDEAO a été instituée le 28 mai 1975 par le Traité de Lagos au Nigéria, regroupant l'ensemble des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest. Les objectifs assignés à la Communauté par ce traité initial sont, au départ, essentiellement d'ordre économique ; mais s'accompagnent d'une volonté commune de créer une région sans frontières où s'applique la libre circulation des produits, services, capitaux mais aussi des personnes.

En effet, avec plus de 700 milliards de dollars de PIB et une population de plus de 350 millions d'habitants, la CEDEAO est l'un des blocs économiques les plus puissants de l'Afrique et une locomotive pour faire avancer la machine de l'intégration économique africaine.

Toutefois, force est de constater, qu'après pas moins d'un demi-siècle, la CEDEAO affiche toujours un score d'intégration modéré du fait de la faiblesse en matière d'intégration productive offrant plusieurs opportunités de développement si effectivement les investissements futurs sont axés sur la mise en place de capacités productives complémentaires.





En effet, le taux d'échanges intra-CEDEAO est aux alentours de 10 % et s'est concentré en 2022 autour des combustibles minéraux et leurs dérivés. Plusieurs mesures ont été prises pour augmenter ce taux d'intégration. La CEDEAO a en effet mis en place une union douanière, éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires entre les pays membres en vue de favoriser le commerce intrarégional et encourager les investissements. Un autre aspect clé de l'intégration économique de la CEDEAO est la coordination des politiques économiques entre les États membres. La CEDEAO

encourage l'harmonisation des politiques fiscales, monétaires et budgétaires, ainsi que la coordination des politiques sectorielles. En plus de ces mesures, la CEDEAO encourage la coopération dans des domaines clés tels que l'industrie, l'agriculture, les transports et les télécommunications. Des projets d'infrastructures régionales sont mis en œuvre pour faciliter la connectivité entre les pays membres et promouvoir le commerce transfrontalier. Constituant le groupement économique le plus intégré d'Afrique, la CEDEAO a toujours devant elle, de larges opportu-

nités de développement régional, qu'il appartient aux pays membres de développer. A ce titre, les produits avec le potentiel d'exportation le plus élevés intra-CEDEAO les produits Préparations pour soupes, potages ou bouillons, l'Huile de palme & ses fractions, non chimiquement modifiées et le Ciment Portland normal ou modéré. Les préparations pour soupes, potages ou bouillons montre la différence en valeur la plus importante entre les exportations potentielles et réelles, indiquant une possibilité de réaliser des exportations additionnelles équivalant à 204 millions de dollars américains.

L'INDONÉSIE ET LA MALAISIE SIGNENT UNE MISE À JOUR DE L'ACCORD SUR LE COMMERCE FRONTALIER



Tous deux membres de l'ASEAN, la Malaisie et l'Indonésie constituent les plus grandes économies du Sud Est Asiatique. Le dynamisme de la consommation intérieure, les importants besoins notamment en matière d'infrastructures, l'apparition d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et l'émergence de classes moyennes en font des marchés forts en opportunités de commerce et d'investissement.

A cet égard, les deux pays, conscients de leur complémentarité économique et du volume potentiel d'échanges commerciaux, avaient ratifié d'ores et déjà en 1970, un accord sur le commerce transfrontalier. L'accord avait pour but de régler les marchandises en provenance d'Indonésie qui sont autorisées à être vendues à la Malaisie et les marchandises qui sont autorisées à être achetées à la Malaisie par les citoyens indonésiens le long de la zone frontalière.

Le point d'entrée légal ayant été construit à Entikong, les activités économiques se sont développées dans cette zone. Toutefois, une révision de cet accord paraissait essentielle en vue de soutenir l'activité économique et répondre à leurs besoins quotidiens dans cette région. Mettre la source

A ce titre, Le ministre indonésien du

Commerce, Zulkifli Hasan, et le ministre malaisien du Commerce international et de l'Industrie, Tengku Zafrul Aziz, ont signé le 08 juin 2023 à Kuala Lumpur, en Malaisie, une mise à jour de l'Accord commercial frontalier qui les lie. Cette nouvelle mouture a été présentée en présence du président indonésien Joko Widodo et du premier ministre malaisien Anwar Ibrahim au vu de l'importance de celle-ci.

Les deux gouvernements se sont d'ailleurs félicités de la signature de cette deuxième mise à jour qui devrait apporter des avantages majeurs aux citoyens des deux pays vivant dans les zones frontalières.

Cet accord rentre dans le cadre d'une coopération très large doté de plus de six instruments dont l'accord sur le franchissement des frontières (BCA), le protocole d'accord sur la coopération en matière de promotion des investissements, et le protocole de coopération sur la reconnaissance mutuelle de la certification halal pour les produits nationaux.

Un mécanisme a été également mis en place en vue de mieux protéger les travailleurs migrants indonésiens en Malaisie. Les Indonésiens constituent en effet la majeure partie des plus de deux millions de travailleurs étrangers en Malaisie, œuvrant principalement dans les plantations et l'industrie.

L'Indonésie fut en 2022 le sixième partenaire commercial de la Malaisie et le deuxième parmi les États membres de l'Asean en 2022, avec un commerce total de 29,55 milliards de dollars soit une hausse de plus de 36,5 % par rapport aux

22,98 milliards de dollars enregistrés en 2021.

La Malaisie, a constitué quant à elle, le quatrième partenaire commercial de l'Indonésie, avec des échanges commerciaux principalement axés sur les hydrocarbures et ses dérivés. Cette revue de l'accord s'inscrit dans le cadre d'une longue tradition de coopération régionale y compris avec de proches voisins comme en témoigne la ratification d'un accord bilatéral entre Singapour, l'État fédéré de Johor en Malaisie et le gouvernement indonésien pour le développement de l'île de Batam.

Baptisé "triangle de croissance", cette coopération transfrontalière a pour but de promouvoir le développement économique de trois territoires disposant d'atouts différents mais complémentaires. Le développement de l'industrie électronique est d'ailleurs emblématique de cette réorganisation régionale du système productif industriel. La segmentation de son processus de production en fonction des niveaux de qualification et des capacités technologiques, associée au faible coût de transport, a permis la formation d'un « circuit intégré » à l'échelle de SIJORI (Singapour, JOhor en Malaisie et les îles de Rlau en Indonésie.

A noter que l'Indonésie et la Malaisie, ne se contentent pas de créer un environnement propice au développement bilatéral du commerce et des investissements. Ces derniers coopèrent également pour la défense de leurs écosystèmes productifs respectifs. A ce titre, ils se sont engagés à lutter ensemble contre les mesures "discriminatoires très préjudiciables" prises par l'Union Européenne à l'encontre de l'huile de palme.

AGENDA

Activité	Date	Lieu
The 2nd Capacity Building Programme on the OIC Business Intelligence Centre (OBIC)	26 - 28 Septembre 2023	Instabul, République de Türkiye
Forum d'investissement OCI / Tchad	6-7 Novembre 2023	N'Djamena, République du Tchad
OIC Tourism Fair	21-23 Novembre 2023	Doha, Etat du Qatar
OIC Coffee Meet	28 –29 novembre 2023	Yaoundé –République du Cameroun
Forum d'investissement OCI / Gambie	Décembre 2023	Banjul, République de Gambie
Halal Summit	Nov - Dec 2023	Instabul, République de Türkiye



LA 3^{ÈME} FOIRE DU TOURISME

DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

www.icdt-cidc.org



DATE

20 - 22 NOV 2023



HEURE

10:00 JUSQU'À 20:00



VENUE DECC

DOHA EXHIBITION &
CONVENTION CENTER



TYPE D'ÉVÈNEMENT

EXPOSITION | CONFERENCE
B2B (TOUS LES JOURS)
B2C (DERNIER JOUR)



PROFIL DU VISITEUR

22



SECTEURS

7



ESTIMATION DU NOMBRE DE VISITEUR

10,000

